

OCTOBRE - NOVEMBRE 2020

**Newsletter à destination des mécènes et
partenaires du Réseau APREVA**



“

La cagnotte mobilité

”

Si vous recevez ce bulletin d'information, c'est que vous vous êtes investis dans le soutien du projet " cagnotte mobilité ", porté par le Réseau APREVA, CAP solidaire et le garage solidaire APREVA. Ce projet a démarré au mois de mai avec l'arrivée de Sami PALM en temps que service-civique. Il se poursuit maintenant avec Claire BELLOCQ, notre nouvelle stagiaire arrivée début octobre. Comme nous nous y étions engagés, nous vous faisons parvenir ce document qui rend compte de nos dernières avancées.

Bonne lecture !

Le projet en bref

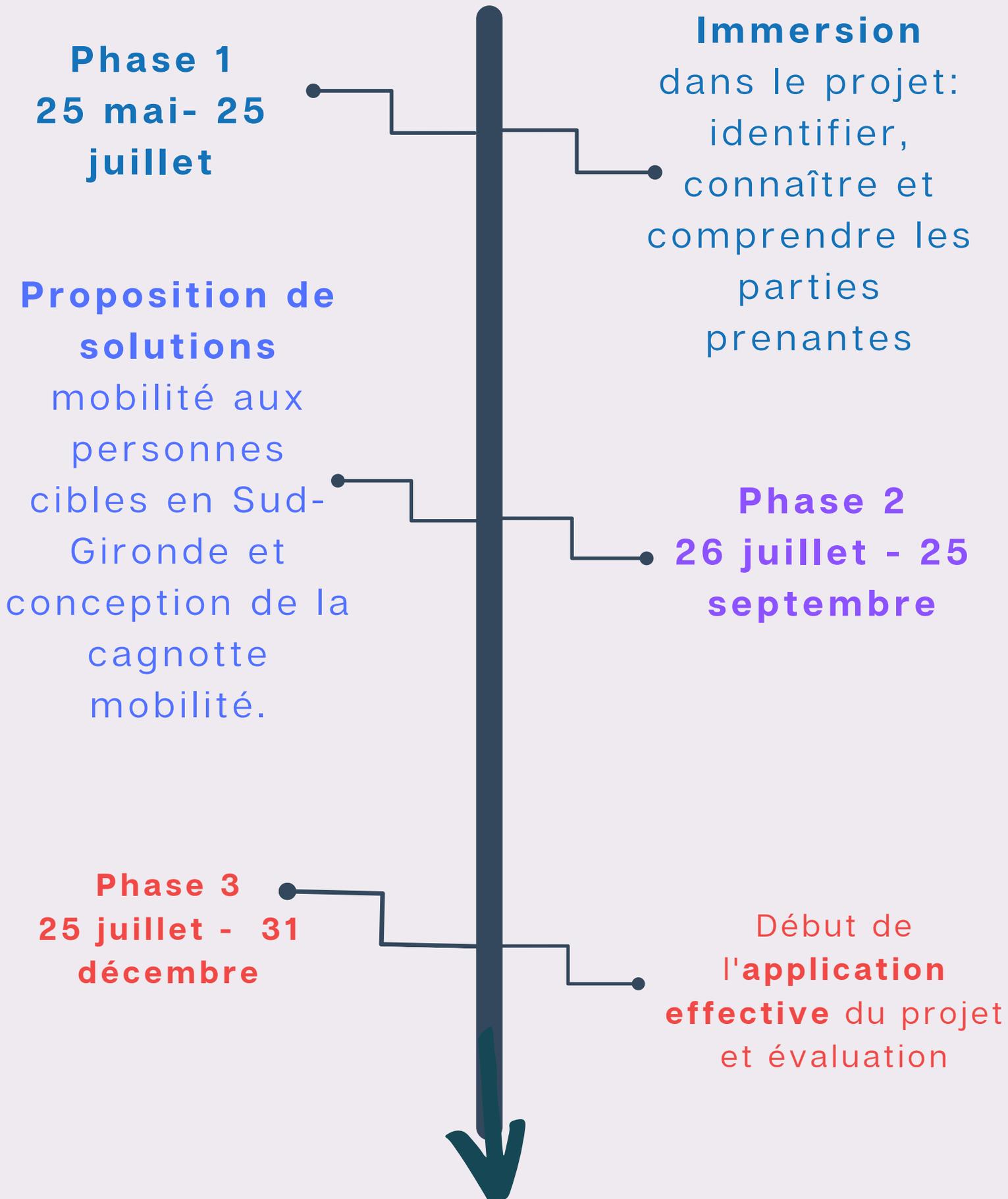
Le projet « cagnotte mobilité » est un projet pensé par le Réseau Apreva, le garage APREVA et le réseau d'acteurs du Sud-Gironde CAP Solidaire. L'objectif est de **favoriser la transition écologique** en venant en aide aux personnes en situation de précarité sans solution de déplacement pour se rendre sur **leur lieu de travail ou de formation**.

Il s'agit d'inciter les personnes cibles à utiliser des solutions de mobilité douces comme par exemple : le covoiturage, l'autopartage, l'intermodalité, etc.

Ce projet aboutit à la création d'une **cagnotte mobilité** qui permettra de **récompenser** toutes les personnes utilisant ces modes de déplacements en Sud-Gironde. Les « points mobilité » seront ensuite convertibles en **bons d'achat** auprès des **commerçants locaux** partenaires.



Déroulé du projet



La cagnotte mobilité est opérationnelle :

“ Le projet est lancé ! ”

Phase 3 : du 25 juillet au 31 décembre

Objectif : Début de l'application effective du projet et évaluation

Où en sommes nous aujourd'hui ?

- **Accueil de notre nouvelle stagiaire**
- **Mise à jour du site internet**
- **Mise en ligne du questionnaire pour le recueil des preuves de déplacement**
- **Validation des outils de communication**
- **Réalisation d'un dossier de présentation du projet**
- **Action de communication au sein de l'espace culturel la Forge, partenaire du projet. Sensibilisation des spectateurs aux mobilités douces.**

Quelles sont les prochaines étapes ?

- **Action de communication** en gare de Cérons
- **Action de communication** au sein des structures partenaires contributeurs de la cagnotte
- **Opérations de communication prévues** au sein de l'espace culturel La Forge ;
- **Recherche de nouveaux partenaires** pouvant étoffer la liste des commerçants contributeurs de la cagnotte ;
- **Écriture et diffusion d'un communiqué de presse ;**
- **Rencontre avec les conseils mobilités à Langon ;**
- **Rencontre avec le directeur de CAP Solidaire.**

Présentation de notre nouvelle stagiaire

Nom : BELLOCQ

Prénom : Claire

Profession : Stagiaire de la formation professionnelle
« Coordonnateur de projet de solidarité internationale
et locale » à l'IFAID Aquitaine.



Sa mission durera 9 mois, sur une période allant du 1er octobre au 30 juin 2020. Claire poursuivra le travail entrepris par Sami PALM, notre ancien service-civique et s'assurera du bon déroulement du projet "cagnotte mobilité". Ses missions principales seront entre autres :

- Participer à **aider les bénéficiaires à se repérer sur le territoire** et à choisir les possibilités de transports les plus adaptées à leurs déplacements et à leurs contraintes ;

- **Participer aux sorties mobilité inclusive** ayant pour but de faire découvrir les transports en commun et lever les appréhensions, en favorisant la participation de tous et en remontant les attentes ;

- **Encourager l'utilisation des transports doux et alternatifs** (covoiturage, vélo, transports en communs...) ;

- **Faire connaître les services du territoire** en matière de transports ;

- Participer à la **création d'un outil « cagnotte mobilité »** visant à promouvoir l'utilisation des transports doux et alternatifs (covoiturage, vélo, transports en communs...) ;

- Participer à des **rencontres avec les acteurs du territoire** pouvant contribuer à la cagnotte mobilité.

Focus communication

Afin d'opérer une action de communication qui soit **la plus large possible**, nous avons créé des affiches est flyers qui sont destinés aux **bénéficiaires** de notre action mais également à nos **partenaires commerçants**. Les affiches et flyers seront mis à la **disposition du public** au sein de nos structures partenaires. Ses outils seront également largement **diffusés au sein du territoire** Sud-Gironde. Une opération de distribution de flyers en gare de Cérons est prévue prochainement!

Les participants peuvent d'ores et déjà inscrire leurs trajets sur le site internet de cap solidaire: capsolidaire.org/cagnotte-mobilite/

Le réseau APREVA, Cap solidaire et le garage APPREVA présentent :

La "cagnotte mobilité"

La cagnotte mobilité, qu'est-ce que c'est ?

“ Agissons ensemble pour la transition écologique. ”

SIMPLE ET GRATUIT
Pratiquez l'autopartage, le covoiturage et l'intermodalité et cumulez des points pour remporter des lots et bons d'achats provenant de commerces locaux.

Comment ça marche ?

- 1- Je fais un trajet (covoiturage, autopartage, intermodalité).
- 2- Je réponds au questionnaire* en ligne pour déterminer le nombre de points acquis.
- 3- Je reçois un lot correspondant au nombre de points que j'ai acquis.

De nombreux lots sont à gagner !

- 15% sur votre facture pour la réparation de votre véhicule (Norauto)
- Panier de légumes bio (Rebond 33)
- Des places de cinéma (Cinéma Lux, cinéma Vog)
- Place de spectacle (Espace culturel la Forge)

* Rendez-vous sur : <https://capsolidaire.org/cagnotte-mobilite/>
Ecrivez à : service-civique@reseauapreva.fr

Avec le soutien de :

- TOTAL FOUNDATION
- KLÉSIA

Avec la participation de :

- NORAUTO
- Rebond 33
- LUX
- LA FORGE
- VOG

Affiche du projet "cagnotte mobilité"



Le projet est lancé !



Le vendredi 23 octobre, nous avons effectué notre **première opération de communication** auprès du public de l'espace culturel La Forge, partenaire contributeur de la cagnotte mobilité. Nous avons **échangé avec les spectateurs** sur les mobilités douces et partagés, tout en faisant la promotion de notre projet "cagnotte mobilité". Nos échanges ont été plus que positifs et **nous attendons avec impatience les premières inscriptions.**

Merci à Madame Avignon, directrice de l'espace culturel La Forge, de nous avoir permis de réaliser cette action. **D'autres opérations de communication** auprès des bénéficiaires de l'espace culturel **sont prévus** pour le mois de novembre.



Opération de communication au sein de l'espace culturel La Forge à Portets

Focus :

la cagnotte mobilité pendant le confinement

Depuis l'annonce du second confinement et la fermeture des commerces "non essentiels", nous nous organisons pour poursuivre le projet.

Bien que ralenti, il ne va pas pour autant s'arrêter. Au contraire, la présente situation peut aussi être un déclencheur pour repenser notre mobilité.

Il est **possible de faire du covoiturage, de l'autopartage, de l'intermodalité pendant cette période** de confinement en adoptant les bons gestes. Une vidéo explicative a été réalisée afin de comprendre comment **l'on peut conjuguer mobilités douces et sécurité sanitaire**. Les enjeux de mobilité, de solidarité sont plus que jamais d'actualité. Pendant le confinement, certains commerces et entreprises du secteur prioritaire restent ouverts. Se rendre sur son lieu de travail n'est pas toujours simple lorsque que nous n'avons pas de véhicule et que les transports en commun fonctionnent au ralenti. L'autopartage, le covoiturage, sont **une réponse possible !**

L'autopartage est à l'honneur

Parce qu'il est important de rester solidaire pendant cette période si particulière, le projet "cagnotte mobilité" s'adapte et met l'accent sur l'autopartage. Nous avons confectionné un "guide pratique de l'autopartage" afin d'inciter les personnes qui le peuvent à mettre à disposition leur véhicule. Tandis que de nombreuses personnes pratiquent le télétravail, d'autres non pas cette possibilité et doivent se rendre sur leur lieu de travail afin de maintenir l'ouverture des commerces essentiels. **Pourtant, 5 millions de ménages ne disposent pas de véhicule, soit 18% de la population.** Alors pourquoi ne pas mettre à disposition mon véhicule à ma collègue, ma voisins, amis lorsque je ne m'en sers pas ?

**Ensemble , restons solidaire.
Ensemble, restons prudent.**

**Merci à nos soutiens, et au mois
prochain pour une nouvelle
newsletter !**

Ils nous soutiennent :

